



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2016, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Rémi Whittom, Christian Grenier, Alain Delarosbil  
Frédéric Delarosbil, Hébert Huard

Sont également présents Madame Annie Chapados, directrice du service de la Trésorerie  
Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19h03 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

**2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

**2016-07-120 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 13 et 29 juin 2016
5. Dépôt de document ou de correspondance
6. Autorisation pour la réalisation de travaux sanitaires
7. Adoption d'un protocole d'entente à la faveur d'Unipeche-MDM
8. Autorisation d'un projet de sectorisation visant l'économie de l'eau potable
9. Adjudication d'un contrat d'asphaltages de la rue du Banc
10. Embauche d'un(e) c technicien (ne) comptable
11. Adoption d'un deuxième paiement progressif (constructeur) dans le dossier du complexe sportif
12. Adoption d'un avenant au contrat du consortium LFG -Honco
13. Adoption d'un premier paiement (gestionnaire) dans le dossier du complexe sportif
14. Règlement d'emprunt; produits de communication publique
15. Adoption des comptes à payer
16. Suivi du budget
17. Rapport des conseillers
18. Affaires nouvelles
- 19 Dépôt des états financiers de l'année 2015
20. Période de questions des citoyens au président du conseil
21. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2016-07-121 4- ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 ET 29 JUIN 2016**

Il est donc proposé par **Monsieur Christian Grenier** et résolu que les procès- verbaux du 13 et 29 juin 2016 soient adoptés tel que rédigés.

**Adoption unanime**

**2016-07- 5- . DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE**

- Dépôt du protocole d'entente inter-municipale en termes de sécurité incendie

**2016-07-122 6 - AUTORISATION POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SANITAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville prévoit des travaux au réseau sanitaire à la 1ere Ave-Ouest et au niveau de la Rue Day et la réalisation d'un canal afin d'assurer l'écoulement d'eaux de surface;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a planifié ces travaux pour 2016;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le conseil autorise les travaux du réseau sanitaire de la 1ere Ave-Est, de la Rue Day et la réalisation d'un canal en parallèle de la rue St-pie X et que le financement d'un montant maximum de soixante mille (60 000\$) dollars desdits travaux soit pris à même le fonds général de la Ville.

**Adoption unanime**

**2016-07-123 7 - ADOPTION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À LA FAVEUR D'UNIPÊCHE-MDM**

**CONSIDÉRANT QU'**Unipêche-MDM a formulé une demande portant sur l'accès à un site appartenant à la ville pour lui assurer un approvisionnement en eau salée;

**CONSIDÉRANT QUE** le site en question a déjà été la propriété du Ministère de l'Agriculture et des pêcheries et qu'il a été cédé à la ville de Paspébiac;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac entend maintenir l'accès du site pour Unipeche-MDM;

**CONSIDÉRANT QUE** le protocole d'entente vise à donner satisfaction aux deux parties associées par le protocole ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Gina Samson** et appuyé par **Monsieur Hébert Huard** que le conseil municipal autorise Monsieur Paul-Arthur Blais, maire et Monsieur Paul Langlois, directeur général a signé les documents requis pour permettre à Unipêche –MDM de pouvoir accéder au site lui permettant un approvisionnement en eau salée. Le protocole est un document public, il sera accessible pour consultation lorsque les deux parties l'auront ratifié.

**Adoption unanime**

*Monsieur Frédéric Delarosbil se retire pour la durée des discussions et de l'adoption*

2016-07- 124

**8 – AUTORISATION D'UN PROJET DE SECTORISATION  
VISANT L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a adopté une politique portant sur l'économie de la consommation de l'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac est régie par cette politique et doit réduire sa consommation d'eau potable en raison de sa consommation actuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac a soumis une proposition visant à éviter l'installation de compteur d'eau en milieu résidentiel;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a accepté de faire de la proposition de la Ville de Paspébiac un projet pilote;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Hébert Huard** d'autoriser la direction générale appuyée par le service d'urbanisme d'engager la ville dans ce projet pilote qui vise à déterminer un secteur, peut être deux secteurs résidentiels à partir d'enregistreurs (débitmètre) afin de permettre d'avoir une mesure exacte de la consommation résidentielle et ainsi éviter l'installation de compteurs d'eau dans les habitations résidentielles de moins de 6 logements.

**Adoption unanime**

2016-07-125

**9 - ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'ASPHALTAGE DE LA  
RUE DU BANC**

**CONSIDÉRANT QUE** la rue du Banc à un urgent besoin de réparation;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville projette également de refaire entièrement la dite rue en parallèle avec le projet de la nouvelle usine MDM;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a requis des soumissions et que deux soumissionnaires ont déposé des offres de services;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** d'autoriser le service de la trésorerie et des finances avec l'appui du service technique d'accorder à l'Usine d'asphalte Leblanc de Pabos à la réalisation du contrat de pavage pour un montant maximum de treize mille soixante-huit dollars (13 068\$), avant les taxes applicables.

**Adoption unanime**

2016-07-126

**10 – EMBAUCHE D'UN(E) TECHNICIEN (NE) COMPTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac a publié un offre d'emploi pour l'embauche d'un technicien (ne) comptable sur une base temporaire;

**CONSIDÉRANT QUE** dix candidatures ont été déposées;

**CONSIDÉRANT QU'**un processus de qualification a été tenu et confié à la firme RCGT de New Richmond;

**En conséquence** il est proposé par **Madame Gina Samson** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le conseil municipal autorise la direction générale a procéder à l'embauche d'un technicien (ne) comptable tel que recommandé par la firme RCGT.

**Adoption unanime**

**2016-07-127**                    **11 – ADOPTION D'UN DEUXIÈME PAIEMENT PROGRESSIF DANS LE DOSSIER DU COMPLEXE SPORTIF**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet du Complexe sportif est amorcé;

**CONSIDÉRANT QUE** les plans et devis 100% ont été déposés et approuvés par le MELS;

**CONSIDÉRANT QU'**un deuxième paiement progressif a été demandé par l'entrepreneur général;

**CONSIDÉRANT QUE** le gestionnaire au dossier nous a transmis un certificat du second paiement progressif;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et appuyé par **Madame Gina Samson** que le conseil municipal autorise le service de la trésorerie a effectué le paiement d'un montant de cent trente-six mille soixante-neuf dollars et quarante-cinq cents (136 069.45\$) incluant les taxes applicables tel que stipulé sur le certificat de paiement présenté par le gestionnaire du projet.

**Adoption unanime**

**2016-07-128**                    **12 – ADOPTION D'UN AVENANT AU CONTRAT DU CONSORTIUM LFG –HONCO**

**CONSIDÉRANT QUE** l'adjudicataire du Devis de performance, soit le consortium LFG-Honco, a formulé une demande de modification du contrat à forfait paraphé avec la ville de Paspébiac;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande vise à permettre au consortium de pouvoir obtenir un premier déboursé spécifique à la suite d'une commande d'un produit dédié à la réalisation du Complexe sportif;

**CONSIDÉRANT QUE** ces déboursés seront effectués dans le cadre des paiements progressifs et qu'ils devront être approuvés par le gestionnaire du projet du Complexe sportif;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal doit et devra approuver chaque paiement progressif avant qu'il y est déboursé;

**CONSIDÉRANT QUE** ces paiements s'insèrent à l'intérieur du montant global accordé pour et par le contrat et ne peuvent constituer une majoration dudit contrat;

**CONSIDÉRANT QUE** le gestionnaire au projet nous indique que certaines villes le font et d'autres refusent de répondre à ces demandes;

**CONSIDÉRANT QUE** les législations sur l'adjudication contractuelle en milieu municipal et sur les cités et villes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le conseil municipal autorise le gestionnaire du projet du Complexe sportif de consentir, d'approuver les demandes de paiement pour des commandes de produits pour lequel le fournisseur par lien contractuel exige un dépôt.

Cette demande de LFG-HONCO devra être soutenue par une copie du lien contractuel, lequel devra indiquer le montant du dépôt exigé et la date de livraison. Le déboursé par la ville ne peut dépasser 15% de la valeur du contrat associé à la demande de paiement pour dépôt.

**Adoption unanime**

2016-07 -129

**13-ADOPTION D'UN PREMIER PAIEMENT (GESTIONNAIRE)  
DANS LE DOSSIER DU COMPLEXE SPORTIF**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a tenu un appel d'offres pour l'embauche d'un gestionnaire du projet du Complexe sportif et que l'adjudicataire Axor inc est en fonction;

**CONSIDÉRANT QU'**une première réunion de chantier a été tenue et que le rapport a été transmis;

**CONSIDÉRANT QUE** la vérification des documents contractuels et des différents intervenants ont été vérifiés;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier paiement est demandé et respecte en tout point l'appel d'offres et l'offre de services soumis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le premier paiement du gestionnaire du projet du complexe sportif au montant de vingt-trois mille trois cent dix-huit dollars et cinquante cents (23 318.50\$) incluant les taxes applicables.

**Adoption unanime**

2016-07-130

**14- RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2016-430 DÉCRÉTANT UNE  
DÉPENSE DE 74 000\$ PRODUITS DE COMMUNICATION  
PUBLIQUE SOIT UNE AFFICHE NUMÉRIQUE ET LA  
REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** des appels d'offres ont été tenus et que les adjudicataires ont été identifiés par résolution du conseil municipal, pour l'installation d'une affiche numérique et pour l'actualisation du site internet;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été adopté antérieurement dans une assemblée du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public sera diffusé pour la tenue d'un registre référendaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement devra obtenir l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Gina Samson** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le conseil municipal autorise le service de la trésorerie à procéder pour obtenir un emprunt de soixante-quatorze mille (74 000\$) pour l'installation d'une

affiche numérique et pour l'actualisation et la refonte du site internet de la Ville de Paspébiac.

**Adoption unanime**

**2016-07- 131                    15 - ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et résolu que les comptes à payer pour le mois d'avril 2016 au montant de cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-onze dollars et trente-six cents (586 591.36\$) soient approuvés pour paiement.

**Adoption unanime**

**2016-07- 132                    16 – SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** résolu que le rapport « État des activités financières » en date du 30 juin 2016 soit adopté.

**Adoption unanime**

**2016-06                            17 – RAPPORT DES CONSEILLERS**

**Christian Grenier, siège no 2 :**

Monsieur Grenier fait rapport des interventions du service de sécurité incendie, il indique que les travaux du Complexe sportif devraient débuter sous peu. Il invite les gens et citoyens à se procurer le passeport donnant accès aux activités du Festival du Crabe, tout en informant l'auditoire que le bingo du 28 juin a été couronné de succès. Sur le dossier du Camping, Monsieur Grenier a souligné que les travaux afin d'augmenter le nombre de sites devraient s'effectuer sous peu, enfin il a indiqué qu'il a participé à toutes les rencontres et réunions tenues pour et par les membres du conseil municipal.

**Alain Delarosbil, siège no 3 :**

M. Delarosbil aborde le dossier de Unipêche MDM en informant l'auditoire qu'un protocole d'entente a été approuvé par le conseil municipal afin de donner accès à l'eau salée pour l'entreprise, tout en précisant que le projet de la nouvelle usine progresse. Il a aussi souligné l'importance du nouveau comité des nouveaux arrivants expliquant entre autres que la baisse de la population à Paspébiac est significative que les membres du comité sont à la recherche de stratégies afin d'attirer de nouveaux résidents. Enfin il a indiqué avoir participé à l'ensemble des réunions et rencontres du dernier mois des membres du conseil municipal.

**Gina Samson, siège no 6 :**

Mme Samson, comme membre du comité des nouveaux arrivants, invite les gens à participer tout en soulignant l'importance de ce nouveau comité. Mme Samson a également informé les gens que la prochaine rencontre des membres du comité de la politique culturelle aura lieu le 29 août qu'au niveau du Site Historique, la saison s'amorce fort bien avec la réservation de 77 autobus touristiques. Elle a invité les gens à la soirée du 250<sup>E</sup> anniversaire de Charles Robin et celle de l'anniversaire du Site le 19 août. Elle a souligné l'excellence de la Troupe La Descendance avec les représentations des Belles Sœurs tout en invitant la population à suivre et participer aux activités du Centre Culturel. Finalement sur le dossier de la Maison des Jeunes, il a indiqué que le déménagement vers l'ancien hôtel de ville est projeté pour le mois de septembre.

**Hébert Huard, siège no 5 :**

M. Huard a aussi invité les gens à participer au comité des nouveaux arrivants tout en informant l'auditoire qu'il a participé à la dernière rencontre du comité de la politique culturelle et a fait référence à la soirée des Grands de Paspébiac en proposant des nominations et en invitant les gens à s'informer pour soumettre des candidatures.

**Frédéric Delarosbil, siège no 4 :**

Sur le dossier des Travaux publics, Monsieur Delarosbil a informé les gens que le service procéderait au nettoyage des fossés et que la ville soumette sous peu à la vente des actifs et entre autres des équipements roulants. Finalement il a indiqué que le service procéderait aux correctifs de certaines anomalies dans les rues et avenues de la Ville.

**2016-07- 18 – AFFAIRES NOUVELLES**

*AUCUNE*

**2016-07-133 19- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015**

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le conseil municipal adopte le rapport des États financiers 2015 de la Ville de Paspébiac, tel que déposé par les représentants des vérificateurs externes Raymond Chabot Grant Thornton, de New Richmond.

**Adoption unanime**

**2016-07- 20 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2016-07-134 21 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que la séance soit levée. Il est 8h52.

---

Paul-Arthur Blais, maire

---

Paul Langlois, greffier